

CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS

Une convention signée avec la Région

La communauté de communes Val de Gâtine (CCVG) organisait, mercredi 27 mars, à Champdeniers, la signature d'une convention avec la Région et ses partenaires.

La communauté de communes a été lauréate d'un appel à initiatives avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne sur

la requalification du Site des sources au Beugnon, puis lauréate d'un appel à projets régional sur la Trame verte, bleue et noire, les continuités écologiques et la biodiversité nocturne.

Ce projet d'un coût de 109 000 €, est financé par la Région à hauteur de 60 %. L'objectif est d'identifier les

parcelles publiques ayant un intérêt dans les trames verte (les haies), bleue (l'eau) et noire (limiter la pollution lumineuse). C'est une volonté collective qui utilise les savoir-faire en concertation avec les citoyens et les acteurs de l'environnement déjà expérimentés sur le sujet. Cinq communes par an s'engageront à mener un diagnostic biologique. Les conseils municipaux réaliseront ensuite des travaux concrets afin de restaurer et améliorer les trames. Aussi, des formations techniques seront dispensées aux agents d'espaces verts.

La Région Nouvelle-Aquitaine était représentée par Nicolas Gamache, le Centre des énergies renouvelables (CRER) par Thierry Devautour, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) par Serge Morin et Paul Théry, et Deux-Sèvres nature environnement (DSNE) par Yanick Maufra et Nicola Cotrel, la CCVG par Joël Morin et Pauline Viel qui assurait la coordination.



Elus et responsables réunis pour signer la convention.